



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Délégation académique à l'action culturelle

Strasbourg, le 5 juin 2023

Délégation académique à l'action culturelle

Référence : 2023-137

Affaire suivie par :

Sophie Philippi

Mél : [sophie.philippi@ac-strasbourg.fr](mailto:sophie.philippi@ac-strasbourg.fr)

Tél. 03 88 23 39 06

Le recteur de l'académie

à

6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg Cedex 9

Mesdames, messieurs les chefs d'établissement

s/c de monsieur l'IA/DASEN du Bas-Rhin  
s/c de monsieur l'IA/DASEN du Haut-Rhin

### Objet : Appel à projet « une webradio un parrain »

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, les collectivités pourront répondre, en lien avec les académies, à l'appel à projets émis par l'État visant les collèges publics et privés sous contrat, au titre du plan France 2030. Le pilotage national de l'opération « Une webradio, un parrain » est assuré par la DGESCO en liaison avec la DNE et en concertation avec le CLEMI.

Cet appel à projets est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation au service de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Il s'agit de déployer des webradios dans les collèges non équipés. L'ambition de cet appel à projets s'inscrit dans une volonté du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse d'impulser une nouvelle dynamique en renforçant l'éducation aux médias et à l'information.

Chaque webradio financée par l'Etat et la CeA (communauté européenne d'Alsace) sera adossée à un partenariat avec la presse écrite, locale, régionale ou nationale, ainsi qu'avec les acteurs de l'audiovisuel. Le Gip-Acmisa prendra en charge le défraiement des journalistes parrains. Le Clemi en lien avec l'EAFC proposera une journée de formation par bassin aux équipes pédagogiques investies dans le projet.

Afin d'identifier les collèges susceptibles d'être intéressés, je vous remercie de renseigner l'appel à projet sur la plateforme Adage. Celui-ci sera ouvert du lundi 5 juin au mercredi 21 juin à 12h.

Je vous saurais gré d'assurer la diffusion de cette information auprès des professeurs documentalistes et des professeurs de toutes disciplines susceptibles d'être concernés. Ils pourront se saisir de ce dispositif pour nourrir le parcours citoyen de leurs élèves en favorisant leur expression et leur engagement.

Pour le recteur et par délégation  
La déléguée académique à l'action culturelle

Peggy Gattoni

Le délégué régional académique adjoint  
au numérique éducatif

Sébastien Lorentz